

# AVIS PUBLIC

**CONSULTATION ÉCRITE  
SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT  
NUMÉRO PU-2406**  
(Tout le territoire )



## Avis aux personnes intéressées par un projet de règlement de lotissement

QUE le conseil municipal, lors d'une séance tenue le 13 juillet 2020 a adopté le Projet de règlement numéro PU-2406 modifiant le Règlement de lotissement U-2301 de la Ville de façon à préciser les conditions d'application des droits acquis concernant les dimensions des lots.

QUE le principal objet du projet de règlement numéro PU-2406 est bien décrit dans le titre.

QUE ce projet de règlement concerne tout le territoire de la ville de Mirabel.

Conformément aux décrets et arrêtés du gouvernement du Québec et, en raison de l'état d'urgence sanitaire, l'assemblée de consultation est remplacée par une consultation écrite d'une durée de 15 jours. À cet effet, le conseil municipal a adopté la résolution numéro 576-07-2020.

Par conséquent, l'assemblée de consultation en présence du public est remplacée par une consultation écrite. Toute personne intéressée peut transmettre des commentaires écrits, par courrier ou courriel, pour une période de 15 jours suivant la publication de l'avis aux adresses ci-après mentionnées, à l'attention de la greffière, Me Suzanne Mireault, soit jusqu'au 6 août 2020 inclusivement.

Courrier : Me Suzanne Mireault, greffière  
Projet de règlement no PU-2406  
Ville de Mirabel  
14111, rue Saint-Jean  
Mirabel (Québec) J7J 1Y3  
Courriel : [greffe@mirabel.ca](mailto:greffe@mirabel.ca)

Le projet de règlement peut être consulté au bureau du greffe, à l'hôtel de ville de Mirabel, au 14111, rue Saint-Jean, secteur de Sainte-Monique, Mirabel, pendant les heures de bureau en vigueur, soit lundi et mardi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 17 h 00, mercredi et jeudi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30 et vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et une copie peut être obtenue, sans frais, par toute personne qui en fait la demande au Service du greffe. De plus, le présent avis public peut également être consulté sur le site Internet de la Ville.

Donné à Mirabel, ce 14 juillet 2020

La greffière,

Suzanne Mireault, avocate